



67

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Conseil des Droits de l'Homme 20^{ème} session de l'Examen Périodique Universel (EPU) Examen de l'Egypte

Monsieur le Président,

Nous saluons chaleureusement la présence dans ce Conseil de la délégation gouvernementale de l'Égypte qui vient présenter son deuxième rapport après celui de 2010.

Le rapport soumis devra rencontrer l'approbation des membres du Conseil eu égard aux avancées notables opérées par le Gouvernement sur bon nombre de secteurs relatifs aux droits de l'homme.

Ainsi saluons-nous la décision prise l'automne dernier par le Gouvernement égyptien de sortir le pays du long état d'urgence, qui a plombé l'évolution normale de la nation égyptienne depuis 1981, y compris dans le domaine des droits de l'homme. Et nous nous réjouissons que le régime d'exception sur l'état d'urgence fasse désormais l'objet des mesures conformes à l'État de droit, et à la philosophie nouvelle de la Constitution de 2014.

Des nouvelles règles présentes dans cette même constitution en faveur de l'enfant, qu'on peut qualifier d'évolution historique, rencontrent notre accueil positif, tout autant le dispositif législatif érigé pour la protection des personnes handicapées.

La promotion politique de la femme dont les effets étaient tangibles lors des dernières consultations électorales mérite des encouragements de la part de la communauté internationale.

Pour terminer nous souhaitons plein succès à l'Égypte pour son deuxième Examen Périodique Universel (EPU).

Je vous remercie.

Par Sébastien MUTOMB MUJING
Chargé d'Affaires a.i.